

REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SITE LES PLANTIS, COMMUNE DE VIVONNE (86)
RESUME NON TECHNIQUE D'ETUDE D'IMPACT





REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SITE LES PLANTIS, COMMUNE DE VIVONNE (86)
RESUME NON TECHNIQUE

Etude rédigée par :

Michel PERRINET (Inventaires terrain flore et faune et rédaction)

Evelyne REBIBO (cartographie, rédaction et mise en forme du rapport)

Jean SERIOT (Hirundo : Inventaires avifaune)

Laurent GOURET (O-GEO : Analyses sonogrammes chiroptères)

S.A.R.L. au capital de 7500 € - SIRET 448 605 378 00018 ; Code APE 7112B
Siège Social : 11bis La Torrissière, 86800 LINIERS,
Tél. : 05 49 50 18 91 – e-mail : symbiose.env@orange.fr - <http://symbiose-etudes.fr>

LE PROJET

Créée en 2001 et basée à Poitiers, SERGIES est une Société à Action Simplifiée chargée de **développer, aménager et exploiter les moyens de production d'électricité décentralisés à partir d'énergies renouvelables** : éolien industriel, photovoltaïque sur toiture et au sol, méthanisation et biogaz. En réponse aux attentes des 265 communes adhérentes au **Syndicat ENERGIES VIENNE**, elle se positionne comme l'investisseur public local qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets.

Au 31 décembre 2020, **SERGIES produit annuellement 395 GWh d'électricité renouvelable**, soit l'équivalent annuel de la consommation de près de **220 000 habitants** (hors chauffage) et **119 000 T de CO2 économisées**.

SERGIES **assure le suivi de production et la vente d'énergie** de toutes ses installations, directement ou via ses filiales, depuis POITIERS.

SERGIES assure elle-même l'exploitation de ses installations avec un outil de supervision développé par son partenaire **HESPUL** (association photovoltaïque emblématique).

La force de SERGIES est d'être **située à proximité de ses centrales en exploitation**, permettant ainsi, de répondre rapidement aux sollicitations locales, et d'exploiter le plus efficacement possible ses actifs de production.

Afin d'impliquer la population à la transition énergétique et, par conséquent, au développement des énergies renouvelables, SERGIES met également en place des **actions de sensibilisation**, des **visites de ses installations** et des **actions pédagogiques** au sein des écoles et des collèges.

Enfin, SERGIES met en place, pour chaque projet qu'elle réalise, une opération de financement citoyen. Elle a ainsi permis à ce jour, à près d'un millier de citoyen d'investir à ses côtés, pour un montant d'environ 2 M€.

Le projet de centrale solaire se situe dans la région Nouvelle Aquitaine, au centre du département de la Vienne (86), sur la commune de Vivonne (86370) à environ 20 km au sud de Poitiers. L'aire d'étude est localisée sur une ancienne réserve d'irrigation occupant environ 8,3 ha au lieu-dit Les Plantis, sur la commune de Vivonne. Elle est bordée par un talus d'une dizaine de mètres de hauteur.

L'aire d'étude correspond à l'ancienne retenue où le substrat argilo-calcaire a été nivelé et en bordure les talus constitués des matériaux creusés au centre. Il n'y a plus de trace du sol d'origine qui correspond à des sols argileux à limono-argileux, calcaires et calciques, peu à moyennement profonds (40 cm). Ce sont des sols de Groie et argilo-calcaire



Vue du talus et de la haie à l'ouest
Photo : M. PERRINET - Symbiose Environnement 08/07/2020

Vue du talus au nord
Photo : M. PERRINET - Symbiose Environnement 08/07/2020

Il n'y a pas de site Natura 2000 dans le périmètre des 10 Km autour de l'aire d'étude et la très grande majorité des ZNIEFF porte sur des sites ayant un intérêt botanique correspondant à des pelouses calcaires, prairies alluviales et boisements sans lien avec les caractéristiques de l'aire d'étude occupée par des friches et fourrés. La faune citée fait référence essentiellement aux espèces des pelouses et des boisements et donc à des milieux absents de l'aire d'étude.

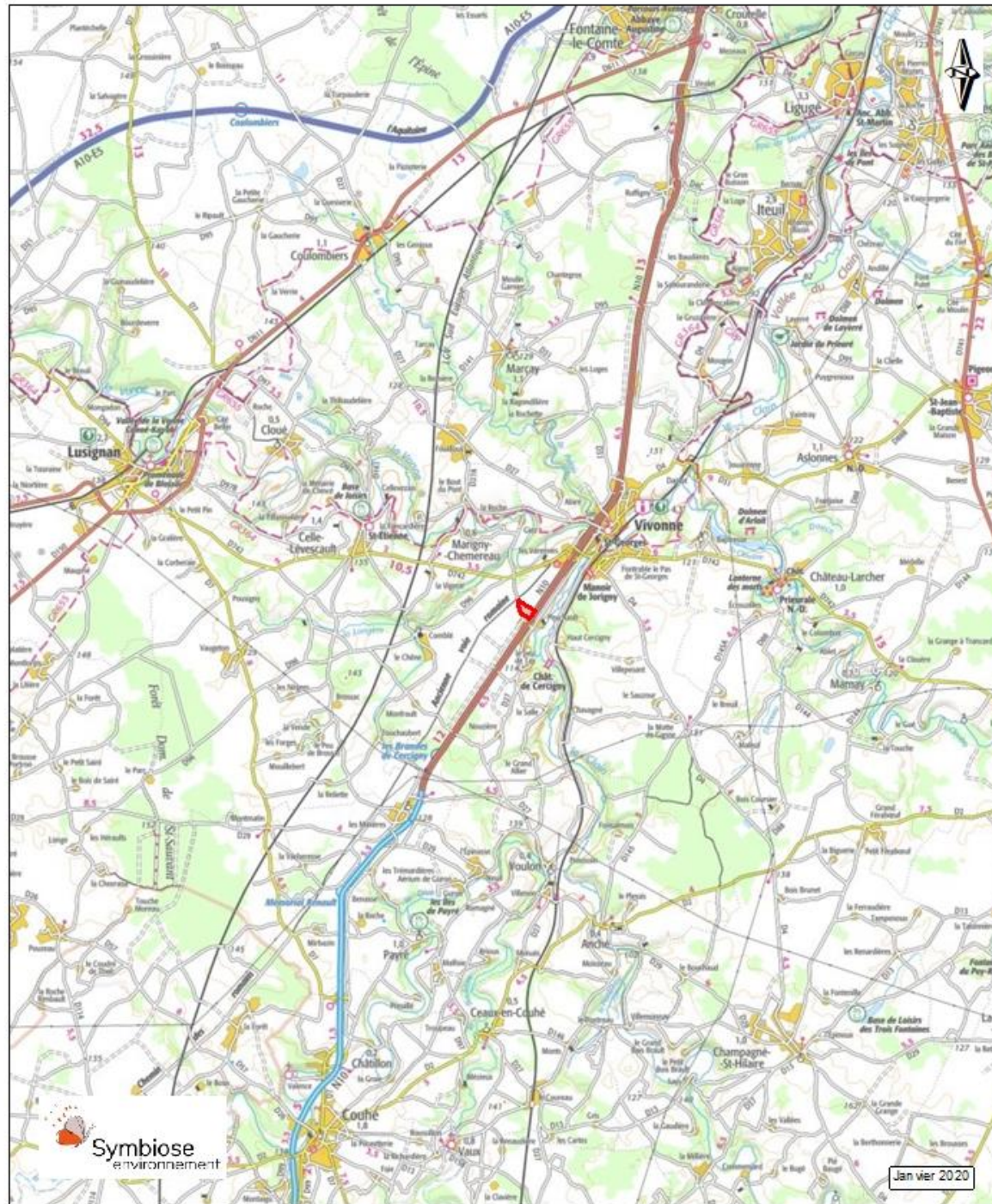
Par ailleurs, l'aire d'étude est localisée en bordure ouest la RN 10 et hors des corridors diffus de biodiversité localisés à l'est de la RN10.



Vue intérieure
Photo : M. PERRINET - Symbiose Environnement 08/07/2020

Vue intérieure
Photo : M. PERRINET - Symbiose Environnement 08/07/2020

Localisation du site Etude d'impact faune-flore et habitats

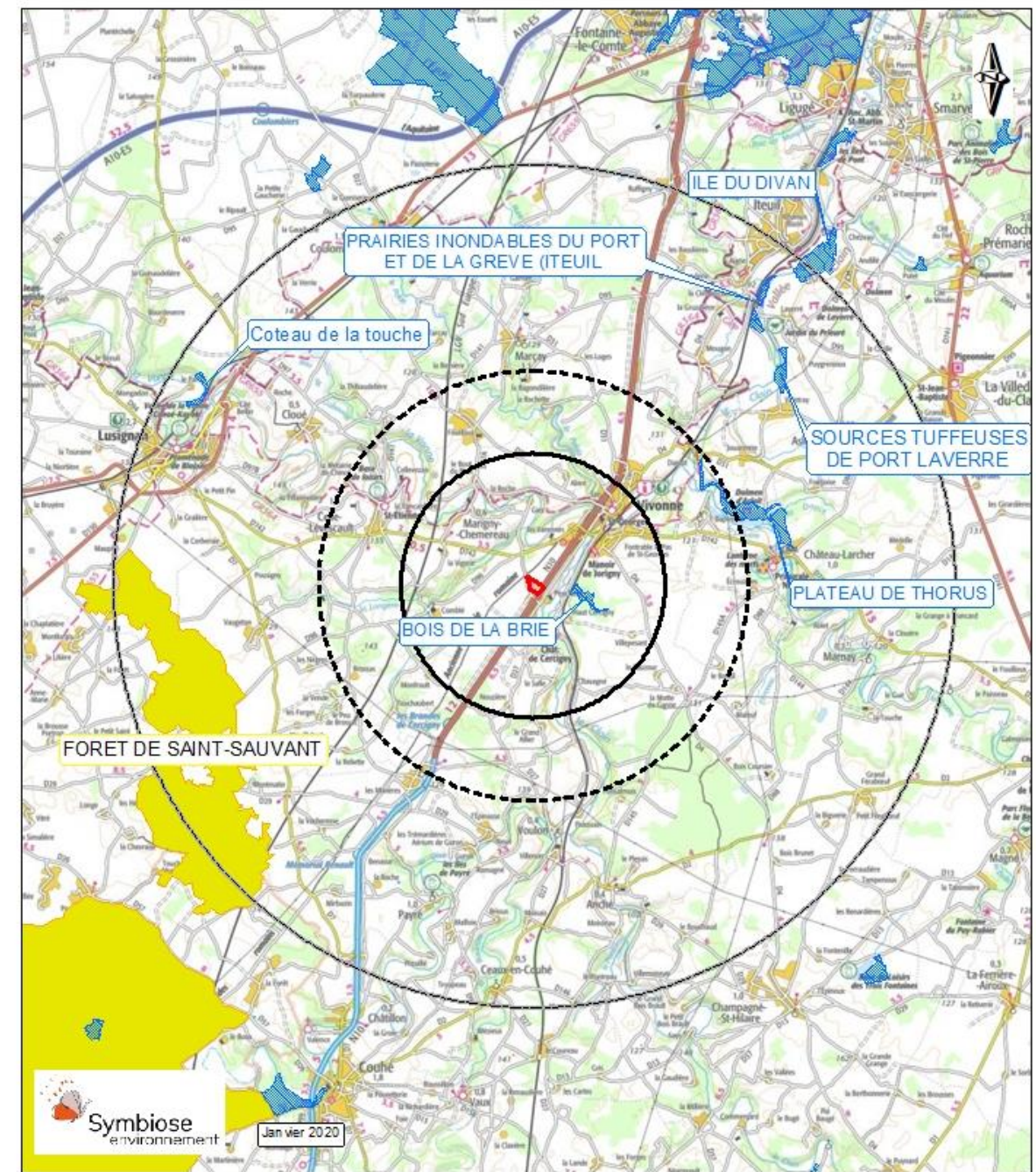


■ Aire d'Etude Immédiate

0 2 4 Kilomètres

Projet photovoltaïque sur la commune de Vivonne (86)

Inventaire du patrimoine naturel autour du site Etude d'impact faune-flore et habitats



- AER - 3 km
- AEI - 5 km
- AEE - 10 km
- Znieff de type 1
- Znieff de type 2
- Aire d'Etude Immédiate

0 2 4 Kilomètres

Projet photovoltaïque sur la commune de Vivonne (86)

LES INVENTAIRES

Les inventaires faune et flore et l'étude des paysages ont été réalisés d'avril à septembre 2020.

La flore et les habitats de végétation

Soixante-neuf espèces végétales ont été notées dans le cadre des sorties de terrain réalisées. C'est une flore peu variée en lien avec la faible diversité des milieux présents dans l'aire d'étude sur une surface peu étendue. Aucune plante protégée ou menacée n'a été observée.

Le Buddleia a envahi une partie des pentes internes de la retenue.



Calament acinos
Photo : M. PERRINET - Symbiose Environnement 28/05/2020

En termes de végétation, 4 habitats au sens du Code Corine ont été identifiés. Les habitats sont tous évalués sans enjeu en termes de flore et végétation : Fourrés à Prunelliers et Ronces, Ronciers, Bordures de haies et Terrains en friche.



Ronciers
Photo : M. PERRINET - Symbiose Environnement 23/01/2020



Haie vue depuis le talus sud
Photo : M. PERRINET - Symbiose Environnement 08/07/2020

Habitats Etude d'impact faune-flore et habitats



-  31.811 - Fourrés à Prunelliers et Ronces
-  31.831 - Ronciers
-  84.2 - Bordures de haies
-  87.1 - Terrains en friche
-  Aire d'Etude Immédiate

0 100 200
Mètres

Projet photovoltaïque sur
la commune de Vivonne (86)